

Séance ordinaire du 13 mars 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 13 mars 2023 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de greffière de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

Note au procès-verbal

Le maire tient à souligner la participation des gens à l'activité tenue samedi dernier, journée hivernale familiale. Bravo aux organisateurs de cette journée d'activités.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2023-03-13-041

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2023
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2023
- 0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2023
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2023
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 28 février 2023
- 100-7 Aide inspecteur – Période de probation
- 100-8 Adjointe aux ressources – Fin d’emploi

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d’activités du service incendie
- 200-2 Congrès de l’AGSICQ – Mai 2023 – Rivière-du-Loup
- 200-3 Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie (SRCRSI) – Rapport annuel d’activités – An 5
- 200-4 Demande d’appui pour l’acquisition d’un deuxième compresseur d’air
- 200-5 AGSIVG – Association des gestionnaires en sécurité incendie de la Vallée-de-la-Gatineau – Nomination d’un représentant

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Comité municipal en voirie – Suivis
- 300-3 Appel de candidatures – Opérateur de machinerie lourde

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d’épuration et réseau d’égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d’aqueduc
 - A- Calibration de deux débitmètres
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
- 400-5 Association de lacs

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d’urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2023
- 600-3 Adoption du deuxième projet de règlement 2023-347 - Zone F-116-2 – Ajout usage « Habitation »
- 600-4 Règlement relatif à la démolition d’immeubles – Avis de motion et présentation du projet de règlement
- 600-5 Comité de démolition – Nomination des membres du conseil

600-6 ---

600-7 Congrès 2023 – COMBEQ – 20 au 22 avril 2023 – Rimouski

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Journée d'activités hivernales – Budget supplémentaire

700-2 Postes Canada – Programme de subvention de la Fondation communautaire

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2023

M.B. 2023-03-13-042

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2023, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2023

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois de février 2023.

0-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Dépôt par la directrice générale du suivi des procès-verbaux et ce, pour information aux membres du conseil.

Travaux de réaménagement des bureaux municipaux – Engagement

M.B. 2023-03-13-043

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de retenir les services de monsieur André Sicard pour l'exécution des travaux de réaménagement des bureaux municipaux et du gazébo à l'entrée sud en collaboration avec le directeur des travaux publics, Stéphane Patry.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2023-03-13-044

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1^{er} février 2023 au 28 février 2023, pour un montant total de 4 298.03 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2023

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2023

M.B. 2023-03-13-045

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2023 pour un montant total de 219 032.46 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 28 février 2023

M.B. 2023-03-13-046

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 28 février 2023 pour un montant de 26 123.06 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Aide inspecteur – Période de probation

M.B. 2023-03-13-047

Considérant la résolution M.B. 2022-11-07-286 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 novembre 2022;

Considérant que par cette résolution la municipalité procédait à l'embauche de monsieur Charles Racine au poste d'aide inspecteur;

Considérant qu'une période probatoire de trois mois s'appliquait à cet engagement;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mettre fin à la période probatoire de l'aide inspecteur municipal et de le considérer comme employé régulier.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Adjointe aux ressources – Fin d'emploi

M.B. 2023-03-13-048

Considérant que l'employée occupant le poste d'adjointe aux ressources a mis un terme à son lien d'emploi avec la municipalité de Bouchette;

Considérant le processus mis en place par la directrice générale visant à combler le poste dans les meilleurs délais;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'entériner le processus mis en place par la directrice générale afin de combler le poste d'adjoint(e) aux ressources, laissé vacant suite au départ de l'employée qui occupait ce poste.

Adoptée à l'unanimité

Adjointe aux ressources – Comité de sélection

M.B. 2023-03-13-049

Considérant l'appel de candidatures publié visant à combler le poste d'adjoint aux ressources;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de créer un comité de sélection composé de la directrice générale et des membres du conseil suivants : le maire Steve Lefebvre et les conseillers, Monique Pelletier, Marc Poirier et Jean Daoust.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de février 2023.

Note au procès-verbal

Bravo aux pompiers volontaires en formation, ayant réussi la section I de la formation Pompier I.

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement du sujet suivant (200-2).

200-2 Congrès de l'AGSICQ – Mai 2023 – Rivière-du-Loup

M.B. 2023-03-13-050

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie de la municipalité, Monsieur Richard Carle et le pompier volontaire et conseiller municipal Pascal Saumure, à participer au congrès 2023 de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) qui se tiendra à Rivière-du-Loup du 20 au 23 mai 2023.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, reprend son siège à la table du conseil.

200-3 Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie (SRCRSI) – Rapport annuel d'activités - An 5

M.B. 2023-03-13-051

Considérant que le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé le rapport annuel d'activités pour 2021-2022 pour adoption par le conseil;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de ce rapport annuel et que ce rapport est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

200-4 Demande d'appui pour l'acquisition d'un deuxième compresseur d'air

M.B. 2023-03-13-052

Attendu que chaque service de sécurité incendie doit s'approvisionner régulièrement en air respirable pour donner suite aux interventions ou pratiques;

Attendu qu'actuellement la ville de Maniwaki possède le seul compresseur d'air respirable sur le territoire;

Attendu que la localisation géographique du compresseur est problématique pour certaines municipalités situées plus au sud;

Attendu que chaque service de sécurité incendie fait face à des contraintes de ressources humaines;

Attendu qu'un deuxième équipement est non seulement nécessaire pour optimiser les opérations sur le territoire, mais prolongera la durée de vie de l'équipement de la ville de Maniwaki;

Attendu que lorsqu'un bris d'équipement survient les municipalités doivent se déplacer à l'extérieur de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour s'approvisionner en air ce qui occasionne des coûts supplémentaires;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu ce qui suit :

- Que** Le conseil de la municipalité de Bouchette appuie la demande de l'AGSIVG (Association des gestionnaires en sécurité incendie de la Vallée-de-la-Gatineau) au conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'acquisition d'un deuxième compresseur d'air respirable et que celui-ci soit installé à la caserne de la municipalité de Kazabazua;
- Que** l'AGSIVG s'engage à rechercher les programmes de subvention pertinents;
- Que** l'AGSIVG soit mandatée pour rédiger le devis technique et soit le gestionnaire de ce deuxième équipement;
- Que** toutes les municipalités aient accès à ce deuxième compresseur et qu'il soit financé par une quote-part équitable pour tous.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement du sujet suivant (200-5).

200-5 AGSIVG - Association des gestionnaires en sécurité incendie de la Vallée-de-la-Gatineau – Nomination d'un représentant

M.B. 2023-03-13-053

Considérant que chaque service de sécurité incendie possède son propre directeur incendie;

Considérant que l'AGSIVG est une association régionale créée pour les directeurs incendies afin de discuter des enjeux de chaque service incendie;

Considérant que l'AGSIVG demande que chaque municipalité ait un représentant à l'association soit le directeur, un officier du service incendie ou tout autre personne désignée par la municipalité;

Considérant que les rencontres de l'association se tiennent une fois par mois à des endroits différents sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que les membres du conseil municipal nomment Monsieur Richard Carle, comme représentant de la municipalité de Bouchette à l'AGSIVG ainsi que le pompier volontaire Pascal Saumure.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, reprend son siège à la table du conseil.

200-6 Acquisition camion-citerne usagé

M.B. 2023-03-13-054

Considérant la résolution M.B. 2023-01-16-012 concernant l'acquisition d'un camion-citerne usagé;

Considérant que, par cette résolution, les membres du conseil ont convenu de continuer les recherches dans le but de conclure à l'acquisition d'un camion-citerne usagé;

Considérant qu'il serait possible de conclure un achat de gré à gré et ce, en toute conformité à notre règlement de gestion contractuelle, règlement 2019-321;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'autoriser le maire, Steve Lefebvre et la directrice générale, Claudia Lacroix, à conclure l'achat d'un camion-citerne usagé et ce, selon les crédits disponibles pour cet achat en tout conformité au règlement de gestion contractuelle, 2019-321.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport des travaux exécutés durant le mois de février 2023.

300-2 Comité municipal en voirie – Suivis

300-3 Appel de candidatures – Opérateur de machinerie lourde

M.B. 2023-03-13-055

Considérant que le poste de journalier et opérateur de machinerie lourde est vacant;

Considérant les démarches déjà entreprises les deux dernières années afin de combler ce poste;

Considérant le candidat ayant déposé sa candidature pour un emploi au sein de la municipalité;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour rencontrer ce candidat et transmettre aux membres du conseil les diverses informations et commentaires concernant ce candidat potentiel au poste de journalier et opérateur de machinerie lourde.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Calibration des deux débitmètres

M.B. 2023-03-13-056

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de retenir les services de « AESL Instrumentation inc » pour procéder à la vérification et la calibration des deux débitmètres à la station de pompage et ce, au prix budgétaire de 3 175\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

400-5 Association de lacs

Rencontre à venir prochainement.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2023

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de février 2023 sont déposées.

600-3 Adoption du deuxième projet de règlement 2023-347 - Zone F-116-2 – Ajout usage « Habitation »

M.B. 2023-03-13-057

DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT 2023-347

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 183 POUR Y AJOUTER L'USAGE h1 DANS LA ZONE F-116-2

ATTENDU QUE

la municipalité de Bouchette adoptait le 2 juillet 2002 le règlement numéro 183 modifiant le règlement de zonage numéro 85 et ce, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

- ATTENDU QU' une municipalité locale, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, peut modifier son règlement de zonage conformément aux procédures citées aux articles 123 et suivants de cette même loi ;
- ATTENDU QUE les membres du conseil désirent procéder à une modification des usages permis à l'intérieur de la zone F-116-2 ;
- ATTENDU QUE comme mentionné au règlement numéro 183, les usages permis dans la zone F-116-2 sont :
- f1 Forestier I
 - b2 Esthétique.
- ATTENDU QUE l'usage h1, habitation unifamiliale isolée est nécessaire pour la construction d'une résidence ;
- ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par la conseillère au siège numéro 4, Monique Pelletier, lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 février 2023 afin de modifier le règlement de zonage numéro 183 pour y ajouter l'usage h1 à la zone F-116-2 ;
- ATTENDU QU' un premier projet de règlement 2023-347 a été adopté par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 13 février 2023 ;
- ATTENDU QU' une assemblée publique aux fins de consultation s'est tenue le lundi 13 mars 2023 à 18h45 ;
- EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée de Marc Poirier, il est résolu d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 2023-347 modifiant le règlement numéro 183 comme suit :
- ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.
- ARTICLE 2 L'article 5 du règlement numéro 183 est remplacé par l'article 3 ci-dessous décrite.
- ARTICLE 3 Les usages autorisés à l'intérieur de la zone F-116-2 sont ceux permis à l'intérieur de la zone originale F-116, soit f1 et b2 et l'usage h1, habitation unifamiliale isolée, est ajouté aux usages permis dans cette zone F-116-2.
- ARTICLE 4 Le présent règlement entrera en force et en vigueur conformément à la loi.

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Greffière-trésorière

Adoptée à l'unanimité

600-4 Règlement relatif à la démolition d'immeubles – Avis de motion et présentation du projet de règlement

M.B. 2023-03-13-058

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de reporter ce sujet à une prochaine séance.

Adoptée à l'unanimité

600-5 Comité de démolition – Nomination des membres du conseil

Sujet reporté.

600-6 ---

600-7 Congrès 2023 – COMBEQ – 20 au 22 avril 2023 – Rimouski

M.B. 2023-03-13-059

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu qu'aucun employé de la municipalité n'est autorisé à participer au congrès COMBEQ 2023.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Journée d'activités hivernales – Budget supplémentaire

M.B. 2023-03-13-060

Considérant qu'une journée d'activités hivernales s'est tenue le 11 mars dernier;

Considérant la résolution M.B. 2023-02-13-035 adoptée par les membres du conseil lors de la séance de conseil tenue le 13 février 2023;

Considérant le budget de 4 000\$ attribué pour la tenue de cette journée d'activités hivernales;

Considérant qu'une somme supplémentaire de 2 100\$ est nécessaire pour couvrir les dépenses de cette journée d'activités;

Considérant le solde restant du don monétaire obtenu l'an dernier concernant les feux d'artifice lors des activités de la Fête nationale;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'appliquer le solde restant du don monétaire reçu pour les feux d'artifice en 2022, soit la somme de 1 222\$, et une somme de 878\$ du budget courant du poste « Activités » et ce, aux crédits budgétaires nécessaires à l'activité tenue samedi 11 mars.

Adoptée à l'unanimité

Droit de véto du maire

Journée d'activités hivernales – Ajustement d'une dépense

M.B. 2023-03-13-061

Considérant la journée d'activités hivernales tenue le 11 mars dernier;

Considérant que le fournisseur de tire d'érable a demandé un ajustement de son prix soumis, soit une augmentation de 300\$;

Considérant qu'il est important pour une municipalité de conserver de bonnes relations avec nos fournisseurs.

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'ajuster la facture relative à l'activité « Tire d'érable » et ce, pour une somme supplémentaire de 300\$. Les crédits pour cette dépense seront pris à même le budget courant « Activités ».

Adoptée à l'unanimité

Journée d'activités hivernales

Note au procès-verbal

Les membres du conseil tiennent à mentionner un gros bravo aux organisateurs de cette journée d'activités.

700-2 Postes Canada – Programme de subvention de la Fondation communautaire

M.B. 2023-03-13-062

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder au dépôt d'une demande de subvention dans le cadre d'un programme de Postes Canada, programme de subvention de la Fondation communautaire et ce, pour divers travaux à la patinoire, entre autres, remplacement de luminaires, installation de ventilateurs.

Adoptée à l'unanimité

Travaux d'amélioration à la patinoire

M.B. 2023-03-13-063

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de créer un comité de travail relativement à des travaux d'amélioration à la patinoire. Le comité sera formé des membres du conseil suivants : Marc Poirier, Steve Millar et Jean Daoust.

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry fera aussi partie de ce comité de même que la directrice générale, Claudia Lacroix. Le conseiller Michel Lamoureux sera un substitut.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Petite école de rang – Travaux de peinture

M.B. 2023-03-13-064

Considérant que des travaux de peinture extérieure sont nécessaires à la Petite école de rang;

Considérant la soumission obtenue de « Peinture Sylvio Larivière » pour effectuer les travaux;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de retenir les services de « Peinture Sylvio Larivière » pour effectuer les travaux de peinture extérieure de la Petite école de rang.

Adoptée à l'unanimité

700-4 **Petite école de rang – Préposée à l'accueil - Appel de candidatures**

M.B. 2023-03-13-065

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour enclencher le processus d'embauche pour combler le poste de préposé à l'accueil pour l'école de rang;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour lancer un appel de candidatures pour combler le poste de préposé à l'accueil pour l'école de rang.

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
-----	----------------

800-1 **Programme Station de nettoyage d'embarcations 2023-2024**

M.B. 2023-03-13-066

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar, il est résolu de mandater la directrice générale pour compléter une demande de subvention dans le cadre du programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
-----	-------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Tour cellulaire – Secteur 31 milles
- Jeu de pétanque – Entretien

- Jeu de Pickleball – Lignes
- Bancs publics
- Journée familiale – Ramassage des déchets
- Bravo pour l'activité

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2023-03-13-067

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 19h35.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière